



NOTICE DESCRIPTIVE

Construction d'une Maison jumelée
9 A, Op der Knupp à TETANGE

SOMMAIRE :

0. GENERALITES
1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE
2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS
3. ANNEXES PRIVATIVES
4. PARTIES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE

0. GENERALITES

La construction est réalisée sur la parcelle suivante :

Numéros cadastraux : Commune de KAHL – Section B de TETANGE Parcelle 235/6275

Conformément à l'article 1601-5 du Code Civil, la présente notice descriptive a été établie pour décrire l'exécution et la finition de l'immeuble. Elle forme un ensemble avec les plans de construction annexés à l'acte de vente. Toute modification à la notice doit être notifiée par écrit.

L'acquéreur peut après avis du constructeur, et avec son accord, apporter des modifications aux plans et prestations prévus. Les frais afférents relatifs aux différentes modifications des plans sont à la charge des acquéreurs.

Les travaux décrits ci-après ont été déterminés en fonction des éléments connus ou visibles, et pourront subir des aménagements en cas de découvertes d'éléments non apparents ou de vices cachés.

Il est expressément prévu que, dans le cas où pendant la construction, la fourniture ou la mise en œuvre de certains matériaux, équipements ou matériels se révélerait impossible, difficile ou susceptible d'entraîner des désordres et ce, pour un motif quelconque (exemple : retard d'approvisionnements, défauts de fabrication, difficultés d'importation), le constructeur pourra remplacer ces matériaux, équipements ou appareils, par d'autres de qualité au moins équivalente. Le constructeur pourra également améliorer la qualité ou la présentation de tout ou partie de la construction.

L'ensemble des meubles ou appareillages dessinés sur les plans architectes ne sont pas fournis et posés par le constructeur, à l'exception de ceux précisés dans cette notice descriptive.

De façon générale, les fournitures et équipements décrits ci-après seront réalisés de façon à satisfaire

la classe énergétique : A B.

Précisions :

- Frais à la charge du Constructeur :
 - Frais architecte et thermicien pour dossier permis de construire réalisé par le Promoteur
 - Implantation des bâtiments
 - Etude de Sols
 - Etudes techniques (structures, charpentes...)
 - Contrôle technique par un organisme indépendant
 - Contrôle des étanchéités à l'air par un organisme indépendant et certifié
 - Assurance Tous Risques Chantier et Décennale démarrant après la réception

- Frais et travaux à la charge de l'Acquéreur :
 - Taxe pour l'Autorisation à bâtir
 - Frais notariés de l'acte de vente en VEFA
 - Taxes et Travaux de raccordement des constructions aux réseaux publics (selon contraintes des concessionnaires).
 - Consommations d'eau, d'électricité et de combustibles pendant la construction
 - Assurances habitation après la réception
 - Nettoyage final et soigné de l'immeuble

- Obligation des Acquéreurs
 - Interdire l'accès au chantier à toute entreprise tierce (non mandatée par le constructeur), avant la réception de l'immeuble
 - Ne pas occuper ou entreposer du matériel de quelque sorte que se soit dans l'immeuble avant la réception.
 - Fournir un plan technique (avec les attentes) de la future cuisine équipée et des autres aménagements spécifiques (meubles SdB, dressing...) au constructeur, avant la mise hors d'eau.
 - Se rendre aux consultations des entreprises retenues pour les choix proposés par la notice descriptive :
 - Validation ou modification des équipements sanitaires
 - Validation ou modification des équipements électriques
 - Validation ou modification des revêtements de sols et murs
 - Validation ou modification des équipements de menuiseries intérieures

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1 INFRASTRUCTURES

1.1.1 Démolitions

Sans Objet

1.1.2 Fouilles

Contrôle et purge du terrassement existant, si non conforme, selon besoin et rapport de sol

NON COMPRIS : Terrassement spéciaux : Brise roche, pompage nappe phréatique... Ces travaux feront l'objet d'un devis complémentaire si nécessaire

1.1.3 Fondations

Suivant sondages et accord du bureau de contrôle, fondations réalisées par radier béton, dont l'épaisseur déterminée par les études structures, posé sur enrochement compacté et ancrage béton hors gel.

1.1.4 Drainage

Par tuyau perforé en PVC enrobé, y compris géotextile et regard de visite.

1.2 MURS ET OSSATURES

1.2.1 Murs de soubassements et sous-sol (périphérique et refend)

En béton armé ou en maçonnerie d'agglomérés coffrants suivant études structures.

Pour les locaux habitables :

Les surfaces murales intérieures seront enduites de plâtre, y compris baguettes galvanisées pour protection des angles saillants.

Les surfaces murales extérieures : recevront une isolation avec une résistance thermique conforme à l'étude énergétique et seront revêtues d'un enduit de finition ou d'une membrane d'étanchéité pour les parties enterrées.

(Pour les locaux techniques, caves et parking voitures, voir paragraphe 3)

1.2.2 Murs de façades

En béton armé ou en maçonnerie d'agglomérés creux suivant études structures.

Pour les locaux habitables :

Les surfaces murales intérieures seront enduites de plâtre, y compris baguettes galvanisées pour protection des angles saillants.

Les surfaces murales extérieures : recevront une isolation avec une résistance thermique conforme à l'étude énergétique et seront revêtues d'un enduit de finition ou d'une membrane d'étanchéité pour les parties enterrées.

(Pour les locaux techniques, caves et parking voitures, voir paragraphe 3)

1.2.3 Murs pignons

Idem paragraphe 1.2.2

1.2.4 Murs extérieurs divers

Mur cache-vue des terrasses : En maçonnerie d'agglomérés

1.2.5 Murs porteurs à l'intérieur des locaux

En béton armé ou maçonnerie d'agglomérés creux suivant études structures

Pour les locaux habitables : ils seront revêtus d'un enduit plâtre y compris baguettes galvanisées pour protection des angles saillants.

1.3 PLANCHERS

1.3.1 Planchers sur étages courants

Dalles pleines en béton armé brut de décoffrage L'épaisseur des dalles sera déterminée par les études structures en accord avec le bureau de contrôle.
La sous-face sera enduite de plâtre, si les locaux dessous sont habitables.

1.3.2 Planchers balcons et sous terrasses

Pour les terrasses RdC : Dallage béton posé sur concassé 0/45 ou sur support béton. La finition sera brut de décoffrage.
Pour la terrasse R+2 : Dalle béton armé avec réalisation d'une étanchéité et isolation selon étude thermique.

1.3.3 Planchers sur locaux divers chauffés

Idem paragraphe 1.3.1

1.3.4 Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts

Dalles pleines en béton armé, isolation thermique des parties habitables par mousse projetée sur le dessus ou par panneaux fibrés au-dessous choix selon étude thermique.
La finition dessous sera béton brut de décoffrage ou par panneaux fibrés

1.4 CLOISONS DE DISTRUBUTION

1.4.1 Entre pièces principales

En maçonnerie d'agglomérés creux – Eps. 11,5 cm et enduites de plâtre traditionnel pour les locaux habitable.

1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service

En maçonnerie d'agglomérés creux – Eps. 11,5 cm et enduites de plâtres traditionnels coté locaux habitables.
(Les locaux techniques, caves et parking voitures resteront en maçonnerie d'agglomérés brut)

1.5 ESCALIERS DES PARTIES COMMUNES

Escalier droit ou balancé en béton armé.
Dessus : finition brute avec réservation pour chape et carrelage.
Dessous finition enduit plâtre traditionnel.

1.6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

1.6.1 Conduits de fumée

Sans Objet

1.6.2 Conduits de ventilation des locaux

Par conduits en tôle spiralée, ou gaine en polystyrène isolé ou gaines en PVC extra plate suivant le système ventilation mécanique contrôlées.
Les conduits seront prévus dans des gaines techniques maçonnées ou cloisonnées par plaques de plâtre ou en chape

1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1 Chutes d'eaux pluviales

Descentes rondes en PVC à l'intérieur du bâtiment ou en zinc à l'extérieur suivant localisation.
Les terrasses seront évacuées par gravitation vers les espaces verts

- 1.7.2 Chutes d’eaux usées
En tuyaux PVC
- 1.7.3 Canalisation en sous face de plancher RdC
En tuyaux PVC
- 1.7.4 Branchements aux égouts
Raccordement sur les réseaux publics selon les contraintes administratives.
NON COMPRIS : La confection du regard de branchement et les travaux et taxes de branchement sur les réseaux publics feront l’objet d’un devis complémentaire, selon les prescriptions des concessionnaires (elles sont non connues à ce jour).
- 1.8 TOITURES**
- 1.8.1 Charpente, couverture et accessoires
Sans Objet
- 1.8.2 Étanchéité et accessoires

Dalle en béton armé avec étanchéité par système bicouche élastomère comprenant pare-vapeur, isolation thermique en polyuréthane, épaisseur selon étude énergétique et étanchéité.

Réalisation des relevés périphériques

Mise en place de tous les accessoires : moignons, crosses...

Les gouttières ½ ronde et les tuyaux de descente d’eaux pluviales diamètre 100, seront en zinc gris Quartz.
Pose de dauphins en fonte en pied de chute.

Surs les acrotères et les murs cache vue, pose d’une couvertine Aluminium Couleur Gris Quartz
- 1.8.3 Souches de ventilation et conduits
Sortie VMC et ventilation chutes en toiture par pièces spécifiques.

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 SOLS ET PLINTHES

- 2.1.1 Sols et plinthes de toutes les pièces habitables (entrée, cuisine, living, dégagement, pièces humides et chambre)
Carrelage grès cérame émaillé 1^{er} choix 60 x 60 plinthes assorties avec pose droite et collé sur chape talochée.
Le budget fourniture carrelage est de 60 Euros HT / m².
- 2.1.2 Sols et plinthes des escaliers intérieurs
Confection marches et contremarches posées dans chape fraîche en carrelage grès cérame émaillé 1^{er} choix 60 x 60 plinthes assorties avec pose droite et collé sur chape talochée.
Le budget fourniture carrelage est de 60 Euros HT / m².
- 2.1.3 Sols des terrasses accessibles
Terrasse RdJ et R+2 : Sur les supports fourniture et pose de dalles sur plot 60x60 eps. 2 cm
Le budget fourniture carrelage est de 55 Euros HT / m²

2.2 REVETEMENTS MURAUX

- 2.2.1 Revêtements muraux des pièces salle de Bains et salle de Douche
Faïence 1^{er} choix, format 20 x 25 sur tous les murs et toute hauteur avec pose droite.
Le budget fourniture carrelage est de 40 Euros HT / m².
- 2.2.2 Revêtements muraux des autres pièces
Les revêtements sont décrits au chapitre 2.8 : « peintures, papiers peints, tentures ».

2.3 PLAFONDS

- 2.3.1 Plafonds des pièces intérieures
Décrits au paragraphe 2.8.
- 2.3.2 Sous-face des balcons
(Sans Objet)

2.4 MENUISERIES EXTERIEURES

- L'ensemble des châssis sera en PVC – Bi-couleur (Blanc Intérieur et Gris Anthracite RAL 7016 côté extérieur.)
Ouverture selon plan architecte.
- Les châssis seront équipés de triple vitrage isolant et seront conforme à l'étude thermique.
- Seuil de fenêtre extérieur en aluminium, couleur Gris Anthracite sauf Accès terrasse.
- Porte d'entrée cadre PVC selon dimension plans, fermeture à 3 points, Bi-couleur Gris Anthracite RAL 7016 extérieur et Blanc RAL 9016 intérieur.)
Panneau décoratif à choisir dans catalogue constructeur.
Valeur : 4 000,00 Euro H.T.

2.5 FERMETURES EXTERIEURES – PROTECTION SOLAIRE

- L'ensemble des baies vitrées seront équipées de volets roulant PVC, teinte gris Anthracite, intégrés dans des coffres de type monobloc à manœuvre électrique.
Caisson volet roulant invisible
NON COMPRIS : porte d'entrée

2.6 MENUISERIES INTERIEURES

2.6.1 Portes intérieures

Portes âme alvéolaire 40 mm, chambranle contre-chambranle, avec placage bois laqué blanc ou autres finitions selon catalogue fabricant, et poignée et garniture inox. Serrure simple 1 clés.

Le budget fourniture et pose porte est de 500 Euros HT / U

Porte Type Klimat entre locaux non chauffés et locaux chauffés, finition esthétique idem porte standard.

2.6.2 Portes de placards, dressing

NON COMPRIS (la fourniture et la pose des placards encastrés ou non restent à la charge de l'acquéreur)

2.6.3 Autres équipements

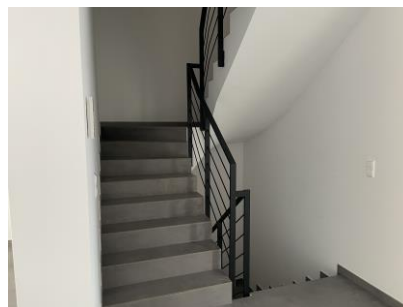
(Sans Objet).

2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2.7.1 Garde-corps et barres d'appui

Ils seront en en métal Ferplat Laqué noir et composés de Poteau en Ferplat 50x20mm, Main courante en Ferplat de 50x20mm, Remplissage en Lisses Diamètre 16

Localisation : escalier RdC vers combles



(D'autres modèles pourront être proposé par notre partenaire)

2.7.2 Ouvrages divers

(Sans Objet).

2.8 PEINTURES, PAPIERS PEINTS, TENTURES

Les supports restent en plâtre ou plaques de plâtre

NON COMPRIS : Les travaux préparatoires peinture (ponçage et enduisage), les peintures, les papiers peints, tentures...

2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS

2.9.1 Equipements ménagers

2.9.1.1 Blocs éviers, robinetterie

NON COMPRIS (la fourniture et pose de la cuisine reste à la charge de l'acquéreur),

Seul les attentes seront réalisées selon les plans fournis par les acquéreurs

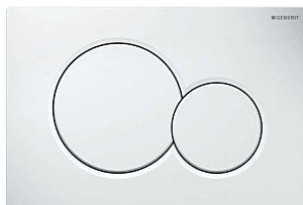
2.9.1.2 Appareils et mobiliers

NON COMPRIS

2.9.2 Equipements sanitaires et plomberie

- 2.9.2.1 Distribution d'eau froide Distribution d'eau froide en tube acier, cuivre ou PER depuis le compteur général jusqu'au différentes attentes sanitaires
Le compteur d'eau sera posé par le concessionnaire au frais de l'acquéreur.
- 2.9.2.2 Production d'eau chaude Décrit au paragraphe 5.2.
Distribution en cuivre ou PER.
- 2.9.2.3 Evacuation Réalisées en tube PVC
- 2.9.2.4 Distribution du gaz (Sans Objet)
- 2.9.2.5 Branchements en attente Alimentation et vidange en attente pour évier cuisine et lave-linge.
1 déversoir métallique dans la buanderie
- 2.9.2.6 Appareils sanitaires L'ensemble des appareils sanitaires sera de couleur blanche, localisation et quantités selon plans commerciaux :

- **Cuvette WC suspendue, VILLEROY BOCH – AVENTO** comprenant :
Pack WC DIRECTFL. Blanc
Bâti support pour WC suspendu GEBERIT
Plaque de commande blanche GEBERIT – Sigma 01 Blanc
Porte Papier Sans Couvercle – Format 2.0



- **Lave-Mains, VILLEROY BOCH – AVENTO**, comprenant :
Vasque AVENTO 36 x 22 cm – ref. 4300 3L 01
Siphon design
Robinet Lave-Mains Eau Froide GROHE EUROSTYLE - ref. 23039



- **Meuble Vasque, VILLEROY BOCH – AVENTO 60 x 47 cm, comprenant :**
 Vasque AVENTO – ref. 4158 60 01 - Blanc
 Sous-Meuble 2 Tiroirs avec poignée chromées L 58 cm - Blanc
 Mitigeur GROHE EUROSTYLE - ref. 32468 20^E
 Miroir Start 60 x 75 x 2 avec spot LED



- **Douche carrelée, comprenant**
 Mitigeur de douche Thermostatique GROHTHERM 800 – ref. 34558
 Douchette et barre de douche GROHE – TEMPESTA 100 – Barre 600 mm
 Caniveau de douche 90 cm (fourni et posé par le carreleur)



- **Baignoire en Acryl 170 x 75, FORUM Blanc comprenant :**
 Baignoire Acryl Blanc
 Mitigeur de baignoire GROHE EUROSTYLE – Ref. 33591 002
 Douchette GROHE – TEMPESTA



2.9.3 Equipements électriques

2.9.3.1 Type d'installation

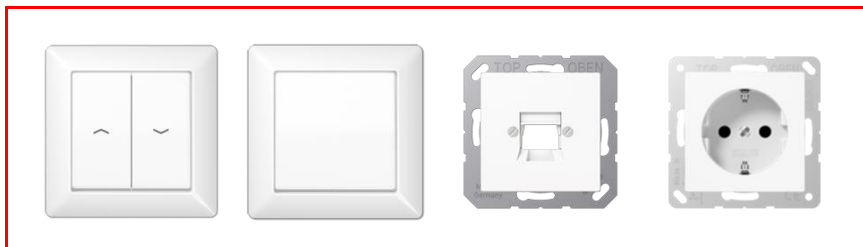
Encastrée conformément aux normes et prescription CREOS

2.9.3.2 Puissance à desservir

Courant triphasé 220 / 380 V et 32 A.

2.9.3.3 Equipement de chaque pièce

Les interrupteurs et prise sont de marque JUNG, type AS couleur blanc.



Les corps lumineux ne font pas partie de nos prestations.

Hall d'entrée avec dégagement RdC :

2 point lumineux en plafond sur 2 boutons poussoirs

Hall R+2 :

2 point lumineux en plafond sur 3 boutons poussoirs

Escalier

1 point lumineux en va et vient

Cuisines :

1 point lumineux au plafond en simple allumage

2 Blocs de 2 PC 10/16 A + T sur plan de travail

PC spécialisés pour lave-vaisselle, frigo, hotte et four

1 Attente 400V pour plaque de cuisson

Séjours – livings :

2 point lumineux en plafond en simple allumage

1 Bloc de 4 PC 10/16 A + T

4 PC 10/16 A + T

Terrasse, Porche d'entrée :

1 point lumineux en applique en simple allumage avec contrôle point lumineux

Chambres :

1 point lumineux en plafond en va et vient

4 PC 10/16 A + T

WC :

1 point lumineux en plafond en simple allumage

Dressing :

1 point lumineux en plafond en simple allumage

Salle de bains, salle de douche :

1 point lumineux en plafond en simple allumage

1 point lumineux en applique en simple allumage

1 PC 10/16 A + T

2.9.3.4 Volet Roulant

Commande individuelle pour chaque volet roulant électrique

2.9.3.5	Sonnerie entrée	Sonnerie – Art. 9059-44
2.9.4 <u>Chauffage ventilation</u>		
2.9.4.1 Type d'installation		
		La production de chauffage sera assurée par une pompe à chaleur air-eau avec une unité intérieure et extérieure, comportant une régulation en fonction de la température extérieure et un vase d'expansion.
		Elle sera associée à deux capteurs solaires monté sur toiture et raccordés via un échangeur à un boiler pour la production d'eau chaude. Les marques seront VIESMANN, WEISHAUP ou similaire
2.9.4.2 Appareil d'émission de chaleur :		
		Chauffage par le sol composé de tube en polyéthylène réticulé DN 13/16, posée sur une mousse en polyuréthane projetée – Epaisseur selon étude thermique.
2.9.4.4 Ventilation double Flux		
		Groupe de Ventilation de marque ZEHNDER – COMFOAIR 350 Luxe ou DAN THERM ou similaire (avec rendement identique) Bouches d'extraction en pièces humides et réseau d'extraction en gaine spiralée Entrées d'air au sol des pièces sèches avec grille de finition
		NON COMPRIS : Extraction pour hotte de cuisine
2.9.5 <u>Equipement intérieur des placards</u>		
		NON COMPRIS
2.9.6 <u>Equipements de télécommunications</u>		
2.9.6.1 TV		
		Gaine vide D25 dans living
2.9.6.2 Téléphone		
		2 prises RJ 45 Cat. 6 avec câble Cat. 7 dans living et dans chambre parent
2.9.6.3 Vidéophone		
		NON COMPRIS

3. ANNEXES PRIVATIVES

3.1 GARAGES INDIVIDUELS

3.1.1 Murs ou cloisons

En béton armé, blocs coffrants ou en maçonnerie d'agglomérés creux suivant études structures (épaisseur suivant plans) finition brute.
Isolation mur mitoyen partie chauffé par placomur - Epaisseur selon étude thermique

3.1.2 Plafonds

Dalles pleines en béton armé brut de décoffrage - Epaisseur selon étude structure.
La finition dessous sera béton brut de décoffrage ou par panneaux fibrés

3.1.3 Sols

Carrelage 2nd choix 15 x 15 avec pose droite collé sur chape talochée
Le budget fourniture carrelage est de 15 Euros HT / m²
NON COMPRIS PLINTHES

3.1.4 Porte d'accès

3.2.4.1 Sur l'extérieur

Porte sectionnelle métallique isolée HÖRMANN LPU 40 Wood grain
Dimension selon plan architecte
Ouverture par télécommande radio et moteur électrique
Fourniture de 2 télécommandes

3.1.5 Equipement électrique



1 tableau électrique pour l'ensemble de l'habitation
1 luminaire TL 1x58 W Poplex étanche en plafond en va et vient
1 PC 10/16 A + T
1 Prise de courant pour moteur porte de garage.
Distribution en apparent sous tube IRO.

3.2 CHAUFFERIE - BUANDERIE ET CAVE

3.2.1 Murs ou cloisons

En béton armé, blocs coffrants ou en maçonnerie d'agglomérés creux suivant études structures (épaisseur suivant plans) finition brute.
Revêtement plâtre coté intérieur pour les pièces chauffées

3.2.2 Plafonds

Dalles pleines en béton armé brut de décoffrage - Epaisseur selon étude structure.

3.2.3 Sols

Carrelage 2nd choix 15 x 15 avec pose droite scellé dans chape talochée
Le budget fourniture carrelage est de 15 Euros HT / m²

NON COMPRIS PLINTHES

3.2.4 Equipement électrique



- 1 luminaire TL 1x58 W Poplex étanche en plafond en simple allumage
- 1 PC 10/16 A + T
- 1 Alimentation Pompe à Chaleur, Groupe de ventilation pour la chaufferie
- 1 Prise Lave-Linge pour la Buanderie
- Distribution en apparent sous tube IRO.

4. PARTIES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE

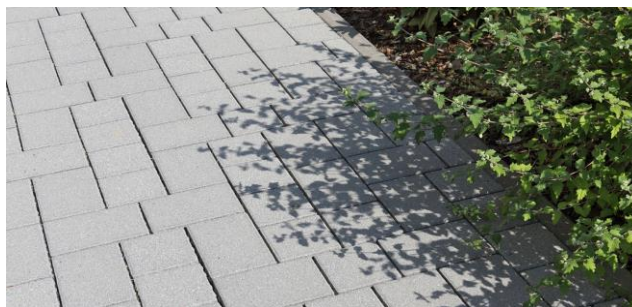
4.1 VOIRIES D'ACCES

Réalisation des entrées en encrassage (concassé 0/50 compacté) avec réservation pour revêtement définitif.

Délimitation par des bordures béton grise à droite de la voie d'accès ou
Réalisation de muret en bloc béton L - béton vue net de décoffrage côté droit de la voie d'accès

Fourniture et pose d'un caniveau-grille selon pente des accès et raccordé aux égouts

Fourniture et pose de pavés autobloquants couleur gris béton, Eps 4 cm et posés sur poussier.



4.2 CIRCULATIONS DES PIETONS

Idem 4.1

4.3 ESPACES VERTS

Remblai sommaire des terres restantes autour des constructions.

NON COMPRIS : Apport de nouvelles terres, préparation des terres pour plantations, Plantations, Engazonnement, arrosage

4.4 ECLAIRAGE EXTERIEUR

NON COMPRIS

4.5 CLOTURES

NON COMPRIS toutes réalisations de clôtures, murets et bordures en limite des parcelles

4.6 RESEAUX DIVERS

4.6.1 Eau

Réalisation de l'ensemble des réseaux à partir de la platine compteur posée dans le garage.

NON COMPRIS : Tous travaux situés en amont de la platine compteur, à savoir les travaux et taxes de branchement sur les réseaux publics, y compris pose du compteur, pénétration dans le bâtiment, tranchées, gaines et réfection des enrobés...

Ils feront l'objet d'un devis complémentaire, selon les prescriptions des concessionnaires (elles sont non connues à ce jour).

4.6.2 Gaz

Sans Objet

4.6.3 Electricité

Réalisation de l'ensemble des réseaux à partir du tableau électrique posé par l'électricien dans le garage.

NON COMPRIS : Tous travaux situés en amont du tableau électrique placé dans le garage, à savoir les travaux et taxes de branchement sur les réseaux publics, y compris pose du compteur, pénétration dans le bâtiment, tranchées, gaines et réfection des enrobés...

Ils feront l'objet d'un devis complémentaire, selon les prescriptions des concessionnaires (elles sont non connues à ce jour).

4.6.4 Egouts

Réalisation de l'ensemble des réseaux sous la construction jusqu'au regard de visite placé devant le garage.

NON COMPRIS : Fourniture et pose du regard de visite et tous travaux situés en aval du regard de visite, à savoir les travaux et taxes de branchement sur les réseaux publics, y compris tranchées, tuyaux, branchement sur canalisation publique et réfection des enrobés...

Ils feront l'objet d'un devis complémentaire, selon les prescriptions des concessionnaires (elles sont non connues à ce jour).

4.6.5 Télécommunications

Réalisation de l'ensemble des réseaux à partir du coffret de branchement posé dans le garage.

NON COMPRIS : Tous travaux situés en amont du coffret de branchement placé dans le garage, à savoir les travaux et taxes de branchement sur les réseaux publics, y compris pose coffret de branchement, pénétration dans le bâtiment, tranchées, gaines et réfection des enrobés...

Ils feront l'objet d'un devis complémentaire, selon les prescriptions des concessionnaires (elles sont non connues à ce jour).

4.6.6 Evacuation des eaux de pluies

Réalisation de l'ensemble des réseaux sous la construction jusqu'au regard de visite placé devant le garage.

NON COMPRIS : Fourniture et pose du regard de visite et tous travaux situés en aval du regard de visite, à savoir les travaux et taxes de branchement sur les réseaux publics, y compris tranchées, tuyaux, branchement sur canalisation publique et réfection des enrobés...

Ils feront l'objet d'un devis complémentaire, selon les prescriptions des concessionnaires (elles sont non connues à ce jour).

Fait à _____

le _____

Les Acquéreurs
(Signature précédée de la mention Lu et approuvée)

Le Constructeur